



**RESPECT**  
Santé et droits sexuels et reproductifs des adolescent.e.s et des jeunes

# CIRCUIT DE RÉFÉRENCEMENT



## QUE FAIRE EN CAS D'INCIDENT DE VBG?

**SERVICES MEDICAUX** : Prise en charge médicale des conséquences sur la santé physique et reproductive et les blessures résultant d'incidents de violence sexuelle. Il s'agit d'appliquer le dispositif minimum d'urgence. Cela comprend la prise en charge clinique du viol (CMR) dans les 72 heures avec le kit post-viol, y compris la prophylaxie post-exposition (PPE) et la contraception d'urgence (CE) dans les 120 heures.

**LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL** : c'est un service offert aux survivants de la VBG pour les aider à apaiser les effets émotionnels, psychologiques et sociaux de la VBG, notamment l'assistance en cas de crise, le soutien affectif à court et à long terme et l'information.

**SANTE MENTALE** : Traitement clinique des problèmes psychologiques et psychiatriques résultant d'incidents de VBG. Cette intervention nécessite des services spécialisés fournis par des professionnels de la santé mentale qualifiés.



**SERVICES D'AIDE JURIDIQUE** : Ce sont des prestations de services d'aide juridique qui peuvent promouvoir ou aider les survivants à connaître leurs droits, à revendiquer leurs droits juridiques et à prendre des décisions éclairées en matière de justice.

**LA SÉCURITÉ/POLICE** : Les services de sécurité offrent la protection et la sécurité aux survivants et leur communauté. Ils procèdent notamment à l'entretien avec la victime, mènent des investigations et la collecte des preuves. Les acteurs et actrices du système d'accompagnement doivent prendre en compte la sécurité et la protection de la victime lors de leurs interventions.

**AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE/MOYENS DE VIE** : Il s'agit du développement des compétences, du renforcement des capacités ou de la fourniture d'argent, de ressources pour permettre aux survivants et aux personnes vulnérables d'acquies des connaissances et des compétences pour chercher un emploi ou commencer une activité qui leur procurera un revenu et leur donnera les moyens de le

# TYPOLOGIE DE VBG

## Viol 1

Pénétration vaginale, anale ou buccale sans consentement (même superficielle), à l'aide du pénis ou d'une autre partie du corps.  
S'applique également à l'insertion d'un objet dans le vagin ou l'anus.

## Mariage Forcé 4

Mariage d'une personne contre sa volonté.

## Agression sexuelle 2

Toute forme de contact sexuel sans consentement ne débouchant pas ou ne reposant pas sur un acte de pénétration.  
Entre autres exemples : les tentatives de viol, ainsi que les baisers, les caresses et les attouchements non désirés aux parties génitales ou aux fesses.

## Agression physique 3

Violence physique n'étant pas de nature sexuelle. Entre autres exemples : coups, gifles, strangulation, coupures, bousculades, brûlures, tirs ou usage d'armes, quelles qu'elles soient, attaques à l'acide ou tout autre acte occasionnant des douleurs, une gêne ou des blessures.

## Déni de ressources, d'opportunités ou de services 5

Déni de l'accès légitime à des ressources/actifs économiques ou à des opportunités de subsistance, et à des services éducatifs, sanitaires ou autres services sociaux. On parle de déni de ressources, d'opportunités et de services, par exemple, lorsqu'on empêche une veuve de recevoir un membre de sa famille, lorsqu'une femme se voit interdire l'usage des moyens de contraception, lorsqu'on empêche une fille d'aller à l'école, etc. les cas de pauvreté générale ne devraient pas être consignés.

## Violences psychologiques Émotionnelles 6

Infliction de douleurs ou de blessures mentales ou émotionnelles. Entre autres exemples : menaces de violence physique ou intimidation, humiliation, isolement force, poursuite, harcèlement verbal, attention non souhaitée, remarques, gestes ou écrits de nature sexuelle et/ou menaçants, destruction de biens précieux, etc.

### RÉPONSE IMMÉDIATE

- Respecter la confidentialité et les souhaits du survivant
- Fournir des informations fiables et complètes sur les services et le soutien offerts aux survivant.es de la VBG
- Obtenir un consentement éclairé. Lorsque la famille ou le tuteur prend une décision au nom de l'enfant, veillé à ce que l'intérêt supérieur de l'enfant soit la priorité. De préférence, l'adulte accompagnateur devrait être identifié par l'enfant.
- Aider les victimes de viol à avoir accès à des soins médicaux dans les 72 heures.

### FAIRE

- Rassurez-le/la survivant.e que ce n'était pas sa faute.
- Croire le/la survivant.e ASSUREZ-VOUS que le/la survivant.e et vous sont à l'abri d'un danger immédiat.
- Fournir des soins pratiques et du soutien (P. ex. offrir de l'eau, un endroit où s'asseoir, etc.)
- ÉCOUTEZ la personne sans lui poser les questions.
- Soyez conscient de vos propres problèmes et mettez de côté vos urgemment.
- Respecter le droit des survivant.es de faire selon leur propre décision.
- Informez, ne donnez pas de conseils.
- Limiter le nombre de personnes informées du cas (consulter le cas de façon confidentielle)

### NE PAS FAIRE

- NE FORCEZ PAS les survivant.es à fournir des informations ou des détails supplémentaires.
- NE PAS douter ni contredire les survivant.es.
- NE PAS enquêter sur la situation ou fournir conseils
- NE PAS servir de médiateur entre les survivant.es et l'auteur ou une tierce personne (p. ex., la famille).
- NE PAS noter ni partager les détails de l'incident ou les détails personnels des survivant.es
- NE PRÉSUMEZ PAS que vous savez ce qu'est un.e survivant.e et ses besoins Certaines actions peuvent mettre les survivant.es à un risque accru de stigmatisation, de représailles, etc.

### Toujours pratiquer l'approche centrée sur le survivant

- PRIORISER les besoins, les souhaits et les décisions des survivant.es.
- S'ASSURER que les survivant.es prennent TOUTES les décisions concernant l'accès services et partage d'information concernant son cas.
- NE PAS DONNER DE CONSEILS
- NE JAMAIS blâmer les survivant.es, Être patient, être un bon auditeur et ne pas porter de jugement.

**DEPARTEMENT DU NORD-OUEST**

**NORD  
OUEST**



Option n° 1 : appeler un numéro vert dédié (133, IBESR)

Option n° 2 : Orienter vers les structures suivantes



## ASSISTANCE MEDICALE

### **C/H Hôpital Immaculée Conception - Port-de-Paix**

**Saint Phar Gulnes**  
Directeur Médical  
40299090/48311320

### **C/S Centre de Sante Notre dame de Lourdes – Chansolme**

**Felizaire Blandie Shama**  
Directrice médicale  
33730356

### **C/H Hôpital Bon Samaritain - Bassin Bleu**

**Jilsaint Francois**  
Directeur médical  
36493659

### **D/S Dispensaire de Haut Moustique – Bassin Bleu**

**Cleidor Ynelise**  
Resp. Dispensaire  
42743379/48129429/31775551

### **D/S Dispensaire de Poste Métier**

**Honorat Sainvil Arnide**  
Resp. Dispensaire  
32967238/46178135

### **H/C Hôpital Communautaire Autrichien Haïtien - Saint Louis**

**Dorvilus Childeric**  
Directeur Medical  
39352532/42549371

### **Centre de Santé Beauchamps - Port-de- Paix**

**Augustin Vassor Manide**  
Directrice Médical  
33388233/44880808



## POLICE/SECURITE

### **Police nationale/Port-de-Paix**

**Donatin Bonny**  
Point focal VBG  
+ 509 43356970

### **Police nationale/Port-de-Paix**

**Donatin Bonny**  
Responsable BPM  
+ 509 43356970

**Service de  
Communication de la PNH**  
**CDRO / PPX**  
+ 509 38058888 / 33102733



## SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

### **MCFDF**

Mme Macdalie Pierre-Louis  
Coordinateur Départementale  
31230987

**S.O.S Enfants –  
Port-de-Paix**  
Ticousin Stanley  
Responsable  
470115432

**Avenir d'Enfant –  
Port-de-Paix**  
SAINT-PREUX Alianise  
Responsable  
36692522

**CFENO – Port-de-  
Paix**  
NEUS Dieulifaite  
Coordonnatrice  
33588454

**IBESR**  
Gamas Estimond  
Coordinateur Départemental  
Nord-Ouest  
31248860

**MOFA PNO – Port-de-Paix**  
**Mme Solange Saturne**  
Présidente  
37099223

**FOSREF – Port-de-Paix**  
**Fentz Fonrose**  
Psychologue  
33544224

**ICINOD – Port-de-Paix**  
**Beaugé Pouchon**  
Coordonnateur  
32993773



## BESOINS SPECIFIQUES DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

**BSEIPH**  
Laurencin Souvien  
Représentant BSEIPH Nord-  
Ouest  
42828244

**Maison d'espoir-Port-de-  
Paix**  
Linda Felix  
Directrice  
37306372



## BESOINS SPECIFIQUES DES ENFANTS

**Fondation Hadassa Lhérissé –  
Port-de-Paix**  
Claudiana Augustin  
Responsable  
44326063

**IBESR**  
Me Gamas Estimond  
Coordinateur Départemental  
Nord-Ouest  
37722414



# ASSISTANCE LEGALE

**Office Protection du Cioyen**  
Eilmide Jean Baptiste Edmond  
Directrice départementale  
42357894

**Parquet de Port-de-Paix**  
Felix Aplys  
Commissaire du Gouvernement  
37832118

**IBESR**  
Me Gamas Estimond  
Coordinateur Nord-Ouest  
37722414

**Bureau Assistance Légale**  
Jean Eder Moreau  
Responsable  
41772429

**Tribunal de Première  
Instance de Port-de-Paix**  
Ernest Marie Kleper Desravines  
Doyen  
31049941

**Tribunal de Paix de Baie-  
de-Henne**  
Herold Moise  
Juge  
36432600

**MCFDF**  
Macdalie Pierre-Louis  
Coordinateur Départementale  
31230987

**Tribunal de Paix de Port-de-  
Paix**  
Yonel Obsaint  
Juge  
33549495

**Tribunal de Paix de  
Chansolme**  
Mentor  
Juge  
38723248

**Tribunal de Paix de Mole  
Saint Nicolas**  
Ferdinand Eliscar  
Juge  
46031249

**Tribunal de Paix de Anse-a-  
Foleur**  
Raymond Paul  
Juge  
37607705

**Tribunal de Paix de Marre  
Rouge**  
Julien Beauplan  
Juge  
32186259



# CIRCUIT DE RÉFÉRENCIEMENT



*Avec l'appui technique de Médecins du Monde Canada et l'UNFPA*



**RESPECT**

Santé et droits sexuels et reproductifs des adolescent.e.s et des jeunes



Garantir les droits et les choix pour tous

## Contacts:

### Niveau départemental

**MCFDF** : Macdalie Pierre-Louis, Coordonnatrice Table VBG Nord-Ouest, [pierrelouismacdalie@gmail.com](mailto:pierrelouismacdalie@gmail.com), Tel : +509 31230987

**MDMC** : Wilcox TOYO, Chargé des activités de Plaidoyer et Genre, [wilcox.toyo@medecinsdumonde.ca](mailto:wilcox.toyo@medecinsdumonde.ca), Tel : +509 39020019 / 34747414

### Niveau National

**MCFDF** : Schella Loreus, [feminineambassady@vahoo.fr](mailto:feminineambassady@vahoo.fr), Tel : +509 37 52 63 10

**MDMC** : Vidal Junior Luc, Chef de Mission, [vidal-junior.luc@medecinsdumonde.ca](mailto:vidal-junior.luc@medecinsdumonde.ca), Tel : + 509 46813244

**MDMC** : Gerardo Portela Barrios, Chef de Projet RESPECT, [gerardo.portela@medecinsdumonde.ca](mailto:gerardo.portela@medecinsdumonde.ca), Tel : + 509 44306912



En partenariat avec

**Canada**